

Etiquetage d'origine des viandes : La France doit transformer l'essai marqué par le Parlement européen

Les organisations de producteurs de viande fédérées à l'UGPVB (Union des Groupements de Producteurs de Viande de Bretagne) se félicitent du vote de ce jour au Parlement européen en faveur d'une révision du règlement peu ambitieux adopté en décembre dernier par la Commission Européenne sur l'étiquetage d'origine des viandes fraîches de porcins, d'ovins, de caprins et de volailles.

Alors que le texte de la Commission réduit l'information sur l'origine des viandes (uniquement pays d'élevage et pays d'abattage) et des viandes hachées et chutes de parage (UE/non UE), le Parlement Européen, par une très large majorité (368 voix pour, 207 contre), vient de confirmer la volonté ferme d'améliorer l'information du consommateur comme exprimée en France par l'Assemblée Nationale et le Sénat.

L'UGPVB demande maintenant aux Ministres Stéphane Le Foll, Guillaume Garot et Benoit Hamon de saisir la Commission Européenne pour que des règles visant à rendre obligatoire l'étiquetage d'origine national né/élevé/abattu pour toutes les viandes fraîches et produits transformés soient mises en œuvre.